

Le livret de l'élève transformé en outil à l'usage de l'enfant

Le système traditionnel de notation, notes et classements ne me convenant pas, depuis longtemps j'ai dû inventer autre chose.

Ainsi, lorsque le livret émis par le Ministère de l'Éducation nationale est arrivé dans les écoles en juin 92, J'ai pensé que malgré sa lourdeur apparente et sans doute réelle, je pourrais t'utiliser avec les enfants comme base de travail et de réflexion. J'ai donc pensé transformer ce livret de l'élève, qui s'adresse aux enseignants et aux parents, en un outil à l'usage de l'enfant, entreprenant ainsi avec eux un travail de réécriture des items.

Jacqueline Puche CMI, école Cité Mion I Montpellier

Des objectifs multiples

Je souhaitais ainsi permettre la prise en charge, par les enfants, de l'évaluation de certaines de leurs compétences, de certains items de savoirfaire, et leur permettre une appropriation du livret.

Je souhaitais qu'ils puissent appréhender le programme : en connaître les buts, savoir où ils vont. Il s'agissait aussi de favoriser la liaison écolefamille.

L'organisation, les rubriques étudiées

Les champs étant très vastes, j'ai proposé aux enfants de se limiter à l'étude des compétences transversales et des compétences dans le domaine de la langue (voir page 23).

La classe étant constituée de vingt-quatre enfants, nous avons formé trois groupes de huit (au libre choix de chacun), chaque groupe travaillant autour d'une grande table, avec l'enseignant comme président de séance, pendant une heure trente.

Le déroulement d'une séance

Les enfants choisissent dans leur cahier l'une de

leurs productions écrites dont la correction est apparente. Correction ayant bien sûr été réalisée auparavant en séance de travail individualisé (enseignante/enfant).

Ils observent cette production, à l'aide des informations du livret (du cycle 111), dans le but d'auto-évaluer leur écrit. Ils rédigent dans le livret.

Le codage (de 1 à 4), proposé dans le livret, nous paraît vite insuffisant. Je pense à un 5, absolument nécessaire et qui correspondrait à peu près à ceci : en classe, je n'ai vécu aucune situation qui me permette de répondre.

Suit la critique du livret par les enfants, à partir de deux questionnements différents :

- à partir de la production écrite de chaque enfant;
- à partir de toutes les situations vécues en classe permet tant de noter des compétences qui ne sont pas certifiables par un texte.

Prenons un exemple : *je sais prendre des responsabilités. Quand? Pendant le conseil? Dans les situations d'entraide ?*

J'entre dans les lectures (roman) en utilisant les indices externes (couverture, sommaire...)

Les enfants ont alors pensé que la « notation » de 1 à 5 n'était pas suffisante.

Réflexions, recherches à propos du livret



Ils critiquent les questions-items posés par le livret : l'ordre, la place accordée pour les réponses à rédiger sont parfois ou souvent à repenser. Certaines questions sont embarrassantes de par leur manque de précision (elles recouvrent une trop grande partie du programme!)

Les enfants prennent conscience de la façon d'appréhender leur propre éducation : une réflexion est conduite sur l'appropriation des connaissances, le cheminement poursuivi. Je peux dissocier ce que je sais (les règles que je connais) et ce que j'écris (je ne les applique pas toujours!)

La réflexion est alors poursuivie en conseil de classe, les vingt-quatre enfants étant alors réunis. Que choisir : notation ou codage ?

Pour neuf d'entre eux, le livret ne convient pas ; ils préfèrent les notes (les avis personnels sont bien sûr argumentés).

Les quinze autres préfèrent le livret.

Le débat s'instaure : on discute, on pose des questions, on répond, et s'ensuit la décision prise par le Conseil :

Après les vacances de la Toussaint, nous élaborerons une liste d'items qui permette une relecture efficace d'un texte personnel. Cette liste sera présentée soit sous la forme d'un livret, soit sous une autre forme. Cet outil qui correspond à une demande, un besoin, sera créé par les enfants.

La part de l'enseignante

Pendant chacune des trois séances avec les groupes de huit, j'interviens pour répondre aux



Les enfants renseignent le livret de l'élève

demandes, corriger à la volée quelques erreurs orthographiques qui se glissent dans leurs écrits (sur le livret), recenser toutes, ou presque, les remarques émises, observer la conduite de la réflexion propre à chacun.

Plus tard, seule, j'élabore un texte pour chaque enfant : il ne s'agit pas de faire des observations d'ordre psychanalytique, mais de formuler une synthèse : observation, perception de l'enfant, essai de réponses, remarques sur le degré d'appropriation des connaissances et sur le comportement scolaire de chacun. Vingt minutes par enfant en moyenne sont ainsi nécessaires.

Je note sur le livret que ce texte de synthèse pourrait être ôté, en fin d'année, après discussion duelle.

La participation des parents

Les parents, comme les enfants, peuvent, s'ils le désirent, produire un écrit concernant le livret et/ou le texte de synthèse. Mais la porte de la classe leur est

en permanence grande ouverte...

Et après ?

Il est nécessaire de créer un livret complet à l'usage des enfants, livret précis qui permettra à chacun, tout au long de l'année scolaire, d'appréhender le programme de l'année en cours, de poser les questionnements, de s'approprier les termes précis, d'appréhender sa propre éducation. Ce livret ne sera pas transmis au cours suivant, c'est à dire au C.M 2.

Dès février, les enfants seront aptes, je pense, à s'approprier le livret bleu du ministère. Ce livret bleu sera donc utilisé deux fois dans l'année : en février et en juin.

Mon projet est de faire travailler les enfants sur deux livrets différents : le livret de l'enfant, spécifique à la classe, fabriqué par eux, et le livret du ministère, qui le suivra au CM2.

Résultat du travail avec les enfants

COMPÉTENCES TRANSVERSALES	
Période du au	
Acquisitions Observations	
Acquisition de l'autonomie Apprentissage de la vie sociale * Je prends des responsabilités * Je sais énoncer et respecter des règles * Je fais preuve de créativité, d'inventivité, de curiosité * Je reconnais mes erreurs	
Réflexion, recherche * J'émet des hypothèses * Je fais des choix	
Mémoire * Je me souviens de ce que j'ai appris et qui m'est utile pour réfléchir	
Méthodes de travail * Je gère mon temps de travail personnel * Je programme mon travail par avance * Je présente mon travail avec rigueur, clarté et précision.	
Traitement de l'information * Je recherche des informations * J'expose l'information * Je communique mes démarches * Je présente un avis personnel argumenté.	

COMPÉTENCES DANS LE DOMAINE DE LA LANGUE	
Période du au	
Acquisitions Observations	
Langue orale * Je questionne, je réponds, j'explique, je justifie, j'argumente * Je maîtrise la syntaxe * Je dis de mémoire un texte en prose ou en vers	
Lecture * J'exécute une consigne * Je réponds oralement ou par écrit à des questions * Je lis, en situation de communication, sans hésitation et sans erreur, de façon expressive : – mon texte libre – un texte d'auteur, un documentaire... * J'entre dans un ouvrage en utilisant les indices externes (couverture, sommaire...) * Je choisis un livre, un journal, dans une BCD, une bibliothèque ou une librairie * Je lis un texte long (documentaire, roman)	
Écriture * J'écris de façon soignée * Je juge de la nécessité de réécrire un texte pour améliorer sa lisibilité * J'utilise le traitement de texte	
Production d'écrits : expression écrite * Je construis un récit et je l'écris * Je réutilise, dans les textes que j'écris, les connaissances que j'ai acquises dans mes différentes lectures * Je rédige un compte-rendu de façon simple * Je prépare un questionnaire * Je note les informations recueillies à l'occasion de mes lectures	